



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont Sainte Maxence

COMMUNE DE LES AGEUX

36, route de Flandres
60700 LES AGEUX
Tel : 03 44 72 22 91 - Fax : 03 44 72 29 36
Courriel : mairie.lesageux@wanadoo.fr

ESPACE SAINT-GEORGES CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés,

M. le Maire de LES AGEUX ou son représentant

d'une part,

et

M. /Mme/Melle/Raison sociale

Adresse

60700 LES AGEUX

Téléphone ___/___/___/___/___/___/___/___

- Agissant en son nom propre
ou
 Représentant l'association

d'autre part, dénommé ci-dessous « Le Locataire »,

Il est convenu ce qui suit:

Article 1 - OBJET DE LA LOCATION

Type de manifestation:

Article 2 - DATE DE LA LOCATION

Du ___/___/___/___/___/___/___

Au ___/___/___/___/___/___/___

Article 3 - NOMBRE DE PERSONNES PARTICIPANTES

Cette manifestation regroupera: ___/___/___ personnes

Article 4 - TARIFS

Coût	50% réservation	Solde à la remise des clés
Jour (hors week-end): 400€	200€	200€
Week-end: 600€	300€	300€

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le règlement d'utilisation dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Les conditions de location de l'espace, annexé au contrat de location, ont valeur contractuelle.

La réservation de la salle n'est effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat signé, accompagné du chèque de réservation.

Remise des clés de la salle: Les clés seront remises, en contrepartie:

- d'un chèque du solde de la location
- d'un chèque de caution de 900,00€ (dégâts, détériorations, etc ...)
- d'un chèque de caution de 100,00€ (nettoyage)
- d'une attestation d'assurance.

L'état des lieux entrant sera le __/__/__/__/__, avec un agent du service technique ou un élu.

L'état des lieux sortant sera le __/__/__/__/__, à voir avec l'agent ou l'élu.

Fait à LES AGEUX, le __/__/__/__, en deux exemplaires.

Pour la commune,
Eric WARLOUZET, Maire de LES AGEUX
ou son représentant
Signature et mention « lu et approuvé »

Pour le locataire,
M. /Mme/Melle _____
Raison sociale _____
Signature et mention « lu et approuvé »

- Les chèques doivent être établis à l'ordre de: PRODUITS MUNICIPAUX LES AGEUX.